

POUR MES TRAVAUX, AVEC HABITER MIEUX : JE FAIS CONFIANCE, JE ME LANCE !

Le Département des Yvelines et l'Anah vous accompagnent pour réaliser votre projet de rénovation énergétique.

Habiter Mieux est le programme de lutte contre la précarité énergétique porté par le Département des Yvelines et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) pour conseiller les Yvelinois tout au long de leur projet de rénovation et les aider à le financer. L'objectif du Département est ambitieux : accompagner 6000 propriétaires d'ici 2023 et leur permettre ainsi de réduire leurs factures et d'améliorer le confort thermique de leur habitation.

Habiter Mieux soutient des travaux variés et adaptés : l'isolation intérieure et extérieure des murs, de la toiture ou des combles, le remplacement d'une chaudière ancienne et très consommatrice, ou encore la mise en place d'une VMC. A la clé, un gain énergétique d'au moins 25% et des factures moins élevées.

Des aides financières qui couvrent jusqu'à 75% du montant des travaux.

Habiter Mieux s'adresse aux propriétaires occupants d'un logement de plus de 15 ans. Ils peuvent, sous conditions de ressources et d'éligibilité, bénéficier d'une aide individuelle de l'Anah pouvant aller jusqu'à 15 000€. Elle leur est versée directement et est cumulable avec l'aide du Département, ainsi que d'autres primes, selon les territoires. Des aides à destination des propriétaires bailleurs, ainsi que pour réaliser des travaux dans les parties communes d'une copropriété existent également.

Au total, 50 à 75% du montant des travaux est couvert par ces aides.

Un accompagnement personnalisé par un expert de confiance

Pour aider les Yvelinois à concevoir et à réaliser leur projet, le Département des Yvelines a missionné deux opérateurs, Citémétrie et Soliha, spécialistes de l'amélioration de l'habitat.

Les conseillers Citémétrie et Soliha sont là pour informer et orienter les ménages vers les solutions les plus adaptées à leurs besoins. Ils effectuent un diagnostic de leur logement, les conseillent dans les travaux à engager et réalisent les démarches pour mobiliser les aides financières dont ils peuvent bénéficier. Ils accompagnent les ménages tout au long des travaux.

Le conseil qu'ils apportent est neutre, gratuit et de confiance.

Contactez le spécialiste référent sur votre commune :

SOLIHA Yvelines Essonne

3, rue de la Porte de Buc 78 000 Versailles

01 39 07 78 51

contact.yvelines@solihha.fr

Web : yvelines.essonne.solihha.fr

Pour vérifier l'éligibilité de vos revenus, consultez : monprojet.anah.gouv.fr

Plus d'infos sur : yvelines.fr/habiter-mieux

